



Communiqué

Unions Syndicales Retraités CGT Aisne - Oise - Somme - Nord- Pas-de-Calais

Les Unions Syndicales des Retraités CGT des régions de Picardie et du Nord Pas de Calais se sont réunies mercredi 28 janvier 2015 à Amiens.

Elles ont échangé sur la situation sociale et économique et fait un point concernant le non-paiement des pensions des nouveaux retraités.

Elles réaffirment que ce scandale n'a que trop duré.

Les diverses mesures annoncées à grand renfort de communication par la Ministre de la santé et des affaires sociales en fin 2014 n'ont pas permis d'enrayer la situation, bien au contraire ! Elles ne peuvent gommer par un tour de passe-passe les problèmes de fond.

En lieu et place de pacte social, les retraités de nos départements et leurs familles subissent les effets d'un pacte d'irresponsabilité sociale.

Au 28 janvier, la Carsat Nord Pas de Calais Picardie indique lors de son point presse :

- Le nombre de demandes de retraite personnelle a augmenté de 10 % et passe de 61.000 en 2013 à 67.000 demandes en 2014 ! Et les prévisions de la Carsat prévoient d'autres progressions dans les années à venir ! Pour la CGT cette situation était prévisible... Malgré tous les efforts du personnel, les retards provoqués par les importantes restrictions budgétaires et les suppressions d'emplois détériorent gravement le fonctionnement de la CARSAT.
- Aujourd'hui quelques 5.300 dossiers déposés ne sont pas traités dans les 4 mois. Ces ajournements sont très pénibles pour les nouveaux retraités et les veuves qui ont droit à une pension de réversion. Il est très compliqué, voire quasi impossible, de joindre la Carsat par téléphone... Ce qui engendre des engorgements dans les accueils et de nouvelles difficultés pour les personnes qui viennent se heurter à des portes fermées du lundi au mercredi.
- Concernant les 800 € d'aide annoncée en grande fanfare par le gouvernement... Ils ne sont que 1.275 « bénéficiaires » de cette dotation exceptionnelle d'un total de 1.020.000 € sur quelques 9.000 dossiers concernés ! Et cette action amputera d'autant le fonds d'action sociale sur d'autres interventions nécessaires.
Par contre, les aides et exonérations au patronat, au travers du pacte de responsabilité, privent la Sécurité sociale de 6,2 milliards d'euros en exonérations de cotisations. Les fraudes patronales entraînent un manque à gagner de 20 à 25 milliards d'euros.

A la sortie c'est plus de chômage en France et une dégradation de la protection sociale ! Il faut sortir de cette logique de casse sociale !

Les diverses actions menées mettent au grand jour les difficultés rencontrées par les retraités. Elles ont contraint les pouvoirs publics à prendre quelques dispositions.

La CGT va intensifier sa campagne de mobilisation dans les entreprises, les quartiers, sur les marchés...

Elle appelle l'ensemble des syndicats CGT à prendre des dispositions pour accompagner les futurs retraités et exiger un réel respect du droit à la retraite.

La CGT exige des pouvoirs publics des mesures d'urgence en direction de tous les retraités qui subissent les conséquences de ces retards (agios à la banque, impôts supplémentaires, suppression d'aides sociales, ...)

Vous pouvez contacter la CGT dans les départements concernés...

Une adresse internet est à disposition pour toute sollicitation :

retardcarsat.cgt@orange.fr